



Poursuivi pour terrorisme au Tribunal militaire de Yaoundé, depuis février 2017, l'activiste Mancho Bibixy serait très souffrant en ce moment.

D'après certaines indiscretions, le célèbre animateur radio serait interné à l'infirmerie de la prison centrale de Yaoundé. Interpellé dans le cadre des revendications anglophones, Mancho Bibixy est jugé pour :

« Hostilité contre la patrie », « outrage à corps constitués et aux fonctionnaires de l'Etat », « dégradation des biens publics », « pillage en bande », « coaction des actes de terrorisme » et « défaut de carte nationale d'identité ».

Des charges susceptibles de lui coûter une peine capitale.

Lors de sa comparution du 26 octobre dernier, l'activiste avait au cours de sa prise de parole déclaré « Madame la présidente! oui j'ai marché... condamnez moi à mort »

Mancho Bibixy n'avait pas bénéficié du décret présidentiel signé le 29 août 2017 qui déclarait l'arrêt des poursuites contre certaines personnes interpellées dans le cadre des contestations anglophones.